

## Palmarès « Pavillon Bleu » 2015 Un cinquième site labellisé en Auvergne



Parmi les 396 sites de baignade distingués en France\* par le label « **Pavillon Bleu** », 5 plages auvergnates vont hisser cet été le fameux drapeau azur et blanc : **Vieure** (03), le **Lac du Bouchet** (43), **Aydat** (63) et **La Tour d'Auvergne** (63) déjà labellisés en 2014, sont rejoints en 2015 par **Lastioules** dans le Cantal.

La conférence de presse nationale d'annonce du palmarès « **Pavillon Bleu** » 2015 s'est tenue ce 19 mai à Saint-Nazaire, à l'occasion des 30 ans du label.

Symbole d'une **qualité environnementale exemplaire**, l'écolabel « Pavillon Bleu » est une référence dans les domaines du tourisme, de l'environnement et du développement durable. Il véhicule en effet une image favorable et dynamique auprès des résidents et visiteurs. Il favorise aussi la prise de conscience d'une richesse à préserver : **l'eau**.

Réel **facteur d'attractivité touristique** et **ressource** pour de nombreuses **activités de loisirs**, elle peut déterminer le choix d'une **destination**, surtout pour les familles. En Auvergne où l'eau est très présente, la baignade est une des attentes fortes des clientèles françaises et étrangères.

Des sites de baignade distingués par ce label international sont un **marqueur positif**, notamment auprès de la clientèle nord-européenne et représentent un indice de **qualité touristique et environnementale**.

C'est pourquoi, le Conseil régional d'Auvergne, dans son Schéma Régional du Tourisme 2011-2015, a choisi d'aider à la **qualification des sites de baignade** en **accompagnant techniquement et financièrement 9 communes** sélectionnées vers l'obtention du label « Pavillon Bleu ». Une politique qui porte ses fruits avec les 5 sites que comptera donc l'Auvergne en 2015.

*\* En 2015, le label « Pavillon bleu » distingue **396 plages dans 166 communes de France**, et plus de 4000 plages et ports de plaisance dans 49 pays au monde.*

## Les plages d'Auvergne « Pavillon Bleu » 2015 :



### **Plan d'eau de Vieure** (Allier ; label 2014-2015)

Au cœur du bocage Bourbonnais, le site de loisirs de Vieure propose, en plus de la baignade, toutes les activités familiales estivales de bord d'eau. Le label valorise les actions écoresponsables sur la plage et ses abords : accessibilité, toilettes sèches au nouveau poste de secours ossature bois, sentier pédagogique, techniques écologiques contre l'embroussaillage, partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels...



### **Lac de Lastioules** (Cantal ; Nouveau labellisé en 2015)

A l'écart des grands flux touristiques, la petite presqu'île abritant la plage de Lastioules possède un charme certain. Le label a notamment apprécié les efforts de la commune de Trémouille et de la communauté de communes en matière d'accessibilité de la plage et de ses installations, les actions de sensibilisation à l'environnement et de développement des déplacements doux dont la voie verte est le fleuron.



### **Lac du Bouchet** (Haute-Loire ; label 2014-2015)

Niché dans l'un des plus beaux cratères de toute l'Auvergne, ce lac bénéficie de l'une des eaux de baignade les plus pures. Le label reconnaît la valeur du projet global d'écodéveloppement du site destiné à repenser les nombreux usages pour une meilleure intégration : suppression d'aménagements et de la circulation motorisée dans le cratère, accessibilité, requalification de la plage, maison de site et d'interprétation...



### **Plan d'eau de la Tour d'Auvergne** (Puy-de-Dôme, label 2013 - 2014 - 2015)

Au pied du Sancy, la petite plage de La Tour d'Auvergne accueille un public familial dans une ambiance calme et rurale. Le label vient distinguer cette commune qui a fait de longue date de nombreux efforts pour répondre à toutes les exigences du Pavillon Bleu : qualité sanitaire de l'eau, aménagements, formation des employés (zéro phyto, entretien du plan d'eau), rénovation du réseau d'assainissement...



### **Lac d'Aydat** (Puy-de-Dôme ; label 2013 - 2014 - 2015)

Très fréquenté, ce site touristique majeur qui comprend la « plage de Clermont-Ferrand » a axé son développement sur les sports et loisirs de nature. Le label récompense la commune d'Aydat pour sa démarche de progrès environnemental exemplaire : qualité sanitaire de l'eau, équipements, gestion du site, des déchets, de l'eau et du milieu, éducation à l'environnement, accessibilité pour tous...

## Les communes accompagnées par la Région Auvergne :

Allier > *Vieure* ■ Cantal > *Lanobre, Trémouille* ■ Haute-Loire > *Champagnac-le-Vieux, Le Bouchet-Saint-Nicolas* ■ Puy-de-Dôme > *Ambert, Aydat, La Tour d'Auvergne, Miremont*.